

Metz, le 1 octobre 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par :
gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr
Tel : 03 87 34 83 50

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
1 place Lucien Waldung
57270 UCKANGE

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'extension du bâtiment AMTB à Uckange

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\3220. Zone Inondable\Uckange\2021 Arcelor\2021 09\DLE1

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 23 septembre 2021, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet d'extension du bâtiment d'Arcelor Mittal Tailored Blanks sur la commune d'Uckange.

Ce dossier a été déposé par : Arcelor Mittal

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

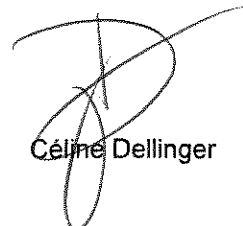
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 30 septembre 2021 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 30 septembre 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'un mois minimum. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline Dellinger